CONSEIL MUNICIPAL
CE 5 MAI 2015

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 5 mai 2015 à 19h00.

Présents :	M. Gilbert Rivard	Maire
	M. Alain Letarte	Conseiller no.1
	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2
	M. Richard Thiboutot	Conseiller no.4
	Mme Sylvie Lafortune	Conseillère no.5
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6
Absents :	VACANT	Conseiller no.3

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Lise Boucher agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés.494-2015 Sur proposition de monsieur le conseiller Alain Letarte, secondé par madame la conseillère Sylvie Lafortune, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après :

ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet
Mardi le 5 mai 2015 à 19 h 00

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
   - 3.1 Séance régulière du 7 avril 2015
4. **CORRESPONDANCE**
   - 4.1 Ministère Éducation : Journée nationale du Sport
   - 4.2 Réseau Biblio : assemblée générale annuelle
   - 4.3 Chambre de commerce de Duparquet : Connexion réseau d'égout
   - **4.4** Décision – Subvention écologique
   - **4.5** MAMOT : Semaine de la municipalité 2015
   - **4.6** Demande / Accord dans le cadre d'Emplois d'été Canada
   - **4.7** Financement formation des pompiers volontaires

4.8 Campagne sur le tabagisme
4.9 Relai pour la vie – 12 juin 2015

5. FINANCES

5.1 Approbation de la liste des comptes du mois d'avril 2015 : (25 923,85 $)
5.2 Dépôt du rapport budgétaire au 31 mars 2015
5.3 Transfert crédits budgétaires
5.4 Refinancement Règlement 282(PADEM)
5.5 Autorisation chèque « petite caisse »

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 Séance extraordinaire
6.2 Club motoneige Abitibi-Ouest : Transfert des traîneaux d'évacuation médicale
6.3 Cueillette des encombrants 2015 - PNEUS
6.4 Appel d'offres pour cueillette matières résiduelles et recyclables
6.5 Schéma d'aménagement et schéma révisé
6.6 Soumissions chlorure de calcium liquide
6.7 Soumissions niveleuse – période estivale 2015
6.8 Autorisation coordonnateur en sécurité incendie - MRC
6.9 Nomination pompier volontaire

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 LS419 – CML Acceptation finale et décompte progressif
7.2 LS578 – CML acceptation finale et décompte progressif

8. DIVERS

8.1 Élection partielle

9. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

10. PAROLE AU PUBLIC

11. HUIS CLOS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Rés.495-2015 3.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 AVRIL 2015

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de madame la conseillère Solange Gamache, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 7 avril 2015.

4. CORRESPONDANCE

4.1 MINISTÈRE ÉDUCATION : JOURNÉE NATIONALE DU SPORT

Le ministère de l'Éducation annonce la tenue de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et de ses dix jours consécutifs, du 7 au 17 mai 2015.

4.2 RÉSEAU BIBLIO : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Lettre pour annoncer l'assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO qui se tiendra le samedi 23 mai 2015 à Val d'Or. Un poste de « représentant désigné » est à combler et tout élu municipal peut occuper ce poste en soumettant sa candidature.

4.3 CHAMBRE DE COMMERCE DE DUPARQUET : DEMANDE DE CONNEXION AU RÉSEAU D'ÉGOÛT

La Chambre de commerce de Duparquet informe le conseil qu'elle est intéressée à appuyer la Ville dans le cadre d'un projet de raccordement au réseau sanitaire et envisagera la possibilité de se connecter, le cas échéant.

4.4 DÉCISION : SUBVENTION ÉCOLOGIQUE

La subvention demandée par la Ville en partenariat avec la Chambre de commerce sur un projet nommé « L'ABC d'une bande riveraine : riverains et municipalités en apprentissage-action » a été refusée; le projet de Clerval a aussi été refusé. Le projet cadrait très bien en lien avec les algues-bleu-vert.

4.5 MAMOT : SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ 2015

Le ministère informe que la Semaine de la municipalité 2015 se déroulera du 31 mai au 6 juin prochain. Traditionnellement, la Ville organise un souper à l'Âge d'Or et cette année le souper sera le 29 mai 2015. Il est d'usage que la Ville souligne l'apport significatif d'une personne et/ou un organisme à la vie communautaire de Duparquet. Dans cet ordre d'idée, il est suggéré de souligner le départ de la Congrégation des Sœurs de l'Assomption et de Sœur Stella Deslongchamps et on se rappelle que la Congrégation se retire de Duparquet qui est la dernière paroisse à bénéficier de cette présence.

4.6 DEMANDE / ACCORD DANS LE CADRE D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

Le ministère fédéral accorde une contribution financière pour l'embauche d'un étudiant pendant la période estivale.

4.7 FINANCEMENT FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

La MRC a confirmé par courriel que le ministère de la sécurité publique a donné le feu vert pour l'inscription des pompiers pour la formation P1.

4.8 MESURES POUR CONTRER LE TABAGISME

Le CISSS ainsi que la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac s'adressent aux élus municipaux pour que ceux-ci mettent en œuvre certaines mesures pour contrer le tabagisme.

4.9 RELAI POUR LA VIE – 12 JUIN

Rés.496-2015 Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Letarte, secondé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot et unanimement résolu qu'à l'occasion de l'activité du « Relais-école pour la vie », d'autoriser qu'un groupe de marcheurs et de coureurs circulent dans les rues de Duparquet; de plus, la Ville autorise qu'un véhicule de la sécurité incendie de Duparquet accompagne le convoi à partir de Duparquet et se rende jusqu'au rang 10 de Ste-Germaine où un autre véhicule prendra la relève jusqu'à La Sarre.

5. FINANCES

Rés.497-2015 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2015 : (25 923,85$)

Proposé par monsieur le conseiller Alain Letarte, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés. Le montant des comptes à payer pour ce mois est 25 923,85 $.

Comptes à payer en avril 2015

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Abinord	Guenille	46,66 $
Alain Gagné	Niveleuse	812,01 $
Alain Gagné	Gravier / concassé	379,42 $
Alain Gagné	Pelle	1 716,01 $
Aspirateur Pompe	Sac Aspirateur	6,89 $
Alliance mobilité Bell	Cell Mars	29,20 $
Alliance mobilité Bell	Cell Avril	30,18 $
Bluteau Céline	Ménage Salle des Pompes	93,50 $
Bluteau Céline	Ménage Salle des Pompes	25,50 $
Buro Concept	Papeterie	308,14 $
Certificat Cadeaux	Politique Familiale et des Ainés	500,00 $
CIA informatique	Ordinateur	1 160,10 $
Dan Extermination	Traitement	316,18 $
Donald Costello	Contractuelle	450,00 $
Garage Martin Macameau	Essence	102,12 $
Garage Martin Macameau	Essence	102,20 $
Les Entreprises JLR	Contrat Cueillette	2 346,48 $
MRC	Quote-Part Déchet	12 260,80 $
Marcel Baril	Asphalte	488,46 $
Médias Transcontinental	Avis public Élection	401,27 $
Médias Transcontinental	Avis public	134,52 $
Norfil	Produit Entretien	27,32 $
OMH	Contribution	1 434,00 $
Petite Caisse	Bris Pompe / avis Ébullition	185,30 $
Petite Caisse	Remboursement	195,45 $
Produit Pétrolier PPH	Garage	540,86 $
Produit Pétrolier PPH	Centre des loisirs	429,67 $
Québec municipal	Abonnement 2015	189,71 $
Quincaillerie Palmarolle	Pièces	19,50 $
Registre Foncier	Avis Mutation	4,00 $
Société Canadienne des postes	Timbres	97,73 $
Services Exploration	Copies Plans	28,97 $
Stella Deslongchamps	Classeur	60,00 $
Techni-Lab	Analyses	432,31 $
Techni-Lab	Analyses	62,09 $
Union des Municipalités	Conférence Web	74,73 $
Visa Desjardins	Frais Annuel	59,47 $
Yves Patry plomberie Chauffage	Fournaise Garage	373,10 $
Total		**25 923,85 $**

5.2 DEPOT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2015

Le rapport budgétaire à la fin de la période 3 est déposé au conseil et commenté.

5.3 TRANSFERTS CRÉDITS BUDGÉTAIRES

Attendu que Donald Costello qui a été embauché comme opérateur contractuel pour l'eau potable ainsi que l'eau usée sera dorénavant rémunéré par le journal de la paie au lieu du journal des fournisseurs;

Attendu que les sommes affectées aux postes budgétaires d'entrepreneur eaux usées et eau potable seront dorénavant utilisées dans le poste de dépenses salaires;

Rés.498-2015 En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par monsieur le conseiller Alain Letarte et adopté à l'unanimité d'autoriser un transfert des crédits budgétaires suivants :

02-413-00-445	entrepreneur eau potable	(1 025 $)	
02-413-00-141	salaires réguliers eau potable		1 025 $
02-414-00-445	entrepreneur eaux usées	(8 025 $)	
02-414-00-141	salaires réguliers eaux usées		8 025 $

5.4 REFINANCEMENT RÈGLEMENT 282 (PADEM)

Attendu que le règlement 282 représente la partie du refinancement de l'assainissement des eaux usées et le solde en capital de 78 200 $ viendra à échéance le 11 mai 2015;

Attendu que le gouvernement effectue ses versements selon les échéanciers en capital et intérêts pour chacune des émissions réalisées;

Attendu que le refinancement est inférieur à 100 000$ et que la Ville doit transiger directement avec l'institution financière Desjardins; et la Ville a reçu une offre de Desjardins.

Rés.499-2015 **En conséquence**, il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et adopté unanimement de refinancer avec la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest, le capital de 78 200 $ au taux de 3,50% pour un terme de cinq (5) ans avec un amortissement de cinq (5) ans.

De plus, monsieur le maire Gilbert Rivard ainsi que la directrice générale Lise Boucher, sont par la présente autorisés, à signer pour et au nom de la Ville de Duparquet, les documents nécessaires à la bonne et due forme de cette affaire.

5.5 AUTORISATION CHÈQUE « PETITE CAISSE »

Attendu la procédure d'utiliser une petite caisse de 200$ pour acquitter certaines factures;

Rés.500-2015 **En conséquence,** il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, secondé par madame la conseillère Sylvie Lafortune et adopté unanimement d'autoriser Jasmine Therrien ou Lise Boucher à encaisser auprès de Desjardins, un chèque au nom de la « petite caisse » jusqu'à concurrence de la somme de 200 $.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 SÉANCE EXTRAORDINAIRE (mercredi 20 mai – projet pacte rural)

Les membres du conseil sont convoqués le 20 mai 2015 à 19h00 pour une séance extraordinaire pour décider du projet financé par le pacte rural 2015; décision qui ne peut être prise à la prochaine séance régulière.

6.2 CLUB MOTONEIGE ABITIBI-OUEST : TRANSFERT DES TRAÎNEAUX D'ÉVACUATION MÉDICALE

Les administrateurs du Club de motoneige Abitibi-Ouest ont signifié à la Ville, par une lettre datée du 7 avril 2015, que le Club a décidé de procéder au transfert des traîneaux d'évacuation médicale dans les différents services incendies où ils ont présentement entreposés, et en l'occurrence un traîneau est entreposé à la Caserne de Duparquet.

Le conseil municipal n'accepte pas définitivement le transfert du traîneau posté à la Caserne de Duparquet sans savoir comment l'aide financière arrivera à la Ville pour soutenir les équipements, les activités ainsi que la responsabilité du sauvetage avec le traîneau, comme premier répondant.

6.3 CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS - PNEUS

ATTENDU QUE la Ville a octroyé à l'entreprise JLR la cueillette et le transport des encombrants qui se fera le 8 juin 2015 ; cette cueillette ne comprendra pas la cueillette des pneus ;

ATTENDU QUE la Ville souhaite le service de ramassage des pneus encombrants, suivant les règles établies par la MRC pour la récupération ;

Rés.501-2015 **En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Alain Letarte, secondé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot et adopté unanimement d'autoriser la directrice générale Lise Boucher à ajouter la cueillette des pneus au contrat de cueillette des encombrants ; l'entreprise JLR effectuera la cueillette de pneus le lundi 15 juin 2015, et entendu que les pneus à ramasser doivent avoir un diamètre inférieur à 48 pouces et les jantes doivent avoir été enlevées.

6.4 APPEL D'OFFRES POUR CUEILLETTE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

Attendu que la Ville a lancé un appel d'offres sur invitation pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et recyclables et s'est adressé à trois (3) fournisseurs de ces services : Multitech environnement inc., Sanimos ainsi que Entreprise JLR inc. ;

Attendu que la Ville a reçu une seule offre de l'Entreprise JLR inc. et elle s'avère être conforme ;

Rés.502-2015 **En conséquence,** il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par madame la conseillère Sylvie Lafortune et adopté unanimement d'octroyer le contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et recyclables à l'Entreprise JLR inc. au terme de trois (3) ans et aux conditions énumérés dans l'appel d'offres pour le montant de quatre-vingt-un milles dollars (81 000 $) excluant les taxes applicables et réparti comme suit.
1ère année : 26 500 $ du 1er août 2015 au 31 juillet 2016
2ième année : 27 000 $ du 1er août 2016 au 31 juillet 2017
3ième année : 27 500 $ du 1er août 2017 au 31 juillet 2018

6.5 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET SCHÉMA RÉVISÉ

Attendu que dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, le conseil a pris connaissance de la proposition SADR-03 du 17 avril 2015 de la MRC quant à l'affectation du territoire de la Ville de Duparquet.

Rés.503-2015 **En conséquence,** il est proposé par monsieur le conseiller Alain Letarte, secondé par madame la conseillère Solange Gamache et adopté à l'unanimité d'accepter la proposition SADR-03 du 17 avril 2015, de monsieur Normand Grenier, directeur du service de l'aménagement du territoire de la MRC.

6.6 SOUMISSION CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE

Attendu que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation de deux (2) fournisseurs pour la fourniture du produit, le transport et l'épandage du chlorure de calcium; et a reçu 2 propositions de prix ;

Rés.504-2015 **En conséquence,** il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Audet, secondé par monsieur le conseiller Alain Letarte et adopté unanimement d'approuver l'achat chez le fournisseur Marcel Baril Ltée de 28 000 litres de chlorure de calcium liquide 35% à 0,3090$ / litre pour un total avant taxes de 8 652,00$; Marcel Baril Ltée s'avère être le plus bas prix.

Il est souligné que dans ce cadre, il faut ajouter l'avenue du Boisé à l'itinéraire habituel des chemins.

6.7 SOUMISSION NIVELEUSE – PÉRIODE ESTIVALE 2015

Attendu que la Ville a demandé des soumissions sur invitations à 2 entrepreneurs pour la location d'une niveleuse avec opérateur pour niveler la surface de concassé des différents chemins durant la période estivale 2015 ;

Rés.505-2015 **En conséquence,** il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et adopté unanimement d'approuver les contrats de nivelage des chemins avec les entrepreneurs suivants :

Alain Gagné : 85,00 $ / l'heure pour le Chemin Massicotte, Chemin du Camping, Chemin Gamache, Chemin du Moulin ainsi que l'avenue du Boisé;

Jean-Guy Roy entrepreneur inc. : 88,00 $ / l'heure pour Chemin Baril, Chemin Mercier, Chemin Wettring et Chemin Aubé .

6.8 AUTORISATION COORDONNATEUR EN SÉCURITÉ INCENDIE - MRC

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques de la MRC d'Abitibi-Ouest est entré en vigueur le 1er décembre 2010;

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie (LRQ, chap. S-3.4) prévoit que :

Art. 13 : *«Les municipalités locales doivent fournir à l'autorité régionale les informations nécessaires à l'élaboration du schéma…»*

Art. 34 : *«Toute municipalité locale sur le territoire de laquelle est survenu un incendie doit communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements.»*

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité Publique compile les informations transmises par les autorités locales dans une banque de données informatiques;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Abitibi-Ouest a procédé à l'embauche d'un coordonnateur en sécurité incendie.

Rés.506-2015 **CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, appuyé par madame la conseillère Solange Gamache et résolu unanimement que le Conseil autorise le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest à accéder aux déclarations incendie du ministère de la Sécurité publique produites par le Service de sécurité incendie de la Ville de Duparquet.

6.9 NOMINATION POMPIER VOLONTAIRE

Point reporté

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 LS419 – CML ENTREPRENEUR ACCEPTATION FINALE ET DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.5

Attendu que LS419 est le projet conduite d'aqueduc chemin du Lac ;

Attendu que l'ingénieur de Stavibel a approuvé le décompte progressif #5 conformément au contrat avec l'entrepreneur;

Attendu que ces ouvrages sont subventionnés à 100% dans le cadre de la programmation TECQ et que la Ville a déjà encaissé l'avance de fonds puisque la reddition de compte TECQ 2010-2013 est complétée;

Rés.507-2015 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et résolu unanimement de payer CML entrepreneur inc. sur le LS419 pour le décompte progressif #5 au 15 avril 2015 de 10 950,80 $ incluant les taxes applicables.

7.2 LS578 – CML ENTREPRENEUR DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.6

ATTENDU QUE LS578 est le projet de réfection de 2 conduites d'eau potable soit le Chemin du Lac et la rue Desmarais;

ATTENDU QUE l'ingénieur de Stavibel approuve le décompte progressif #6 au 16 avril 2015 pour les montants établis des retenues de garantie conformément au contrat.

ATTENDU QUE ces ouvrages sont subventionnés à 100% dans le cadre de la programmation TECQ 2010-2013 pour le Chemin du Lac et que la Ville a déjà encaissé une avance de fonds puisque la reddition de compte TECQ 2010-2013 est complétée; pour la rue Desmarais, l'ouvrage est subventionné dans le cadre de la TECQ 2014-2018.

Rés.508-2015 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Lafortune, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et résolu unanimement de payer CML entrepreneur inc. sur le LS578 pour le décompte progressif #6 de 8 235,89 $ incluant les taxes applicables.

8. DIVERS

8.1 ÉLECTION PARTIELLE

Message au conseil municipal, de la part de la présidente d'élection, que dans le cadre du scrutin prévu le 31 mai 2015, faute de candidats au poste de conseiller au siège no.3, il y aura recommencement des procédures nécessaires. La date du scrutin sera le 28 juin 2015.

9. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Alain Letarte souligne que la Ville organise une journée corvée embellissement samedi le 23 mai 2015 et que nous faisons appel aux personnes bénévoles de se joindre à une équipe de travaux.

10. PAROLE AU PUBLIC

- Une citoyenne suggère du CLR pour enlever le calcaire sur le lavabo de la salle de bain au CLSC.

- Une citoyenne demande au conseil municipal si elle sera remboursée pour des frais de raccordements à Hydro-Québec, le coût est environ 860 $ en surplus des coûts réguliers de raccordement. Elle présentera des pièces justificatives.

- Un citoyen s'informe de la date du 23 mai 2015 de 10h00 à 12h00 pour la collecte d'arbres au Centre des Loisirs; de plus, il y aura échange de bulbes et plantes vivaces.

- Lettre que la chambre de commerce a adressée au conseil municipal;

11. HUIS CLOS

11.1 PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL - 2015

Attendu que La Ville de Duparquet désire se prévaloir du soutien financier dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2015;

Attendu que les priorités sont évaluées à approximativement 41 200 $ et sont établies par le Conseil comme suit :

NATURE DES TRAVAUX	LOCALISATION	COÛT PROJETÉ
Remplacement de 2 ponceaux et creusage d'un fossé pour diriger l'eau de surface vers le point bas;	**Chemin du Moulin**	**4 200 $**
Pose de revêtement bitumineux aux intersections des chemins avec la route 388;	**Intersection Chemin Aubé**	**5 000 $**
	Intersection Chemin Wettring	**5 000 $**
	Intersection Chemin Baril	**5 000 $**
	Intersection Chemin Mercier	**5 000 $**
Pose de revêtement bitumineux à l'intersection du Chemin du Lac;	**Intersection Chemin Massicotte et Chemin du Lac**	**5 000 $**
Pose de revêtement bitumineux à l'intersection du Chemin du Camping;	**Intersection du Chemin des Pourvoiries et Chemin du Camping**	**5 000 $**
Pose de revêtement bitumineux à l'intersection du Chemin du Moulin;	**Intersection du Chemin Gamache et du Chemin du Moulin**	**7 000 $**
GRAND TOTAL :		**41 200 $**

Rés.509-2015 **En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par madame la conseillère Sylvie Lafortune et adopté à l'unanimité de demander le soutien financier relativement à la réalisation des travaux priorisés par le Conseil. De plus, monsieur le maire Gilbert Rivard est par la présente autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Duparquet la demande de subvention adressée à monsieur le député François Gendron.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés.510-2014 Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de monsieur le conseiller Richard Thiboutot secondé par madame la conseillère Sylvie Lafortune, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 40.